

# DIOCESE DE MATADI

*Le Vicaire Général*

vicariatgeneral@gmail.com

**N/Réf. :** GPMM/VGMAT/025/2020

**Objet :** Explications subsidiaires à la Réforme financière

## REMUNERATION

1. Conformément au Décret épiscopal N°002/DNM/EVMAT/2020 du 7 juin 2020, la rémunération concerne tout prêtre séculier *exerçant un ministère au Diocèse* ou *légitimement empêché* de ministère pour cause de maladie ou autre incapacité.
2. Le prêtre rémunéré par l'Etat ou au privé qui estime gagner suffisamment pour vivre honorablement et voulant, par charité envers les confrères en difficulté, renoncer à la rémunération diocésaine est appelé à se prononcer.
3. Le prêtre-étudiant au Congo reçoit un pécule pour ses dépenses ordinaires.
4. La rémunération est calculée et exécutée en francs congolais.
5. Etant donné que les contributions commencent au mois d'août 2020 selon la décision épiscopale, la rémunération sera mise en application à partir du mois de novembre 2020. En effet, il faudra d'abord : savoir la masse d'argent perçue pour la répartition, établir la somme à payer au prêtre par équité selon les paroisses à revenu faible, modéré ou prospère, calculer le pourcentage à allouer au compte sur les soins de santé. Ces informations seront communiquées sans cesse.

## RESTRICTIONS, MESURES DISCIPLINAIRES ET SANCTIONS

La mesure « *non-prise en charge des soins-médicaux* » ne signifie pas que l'Evêque refuse de soigner les prêtres ; mais que le prêtre contribue pour ses propres soins par une sorte de mutualisation des frais de la santé. Ne pas contribuer est une expression d'injustice envers celui qui contribue. L'Economat paie toujours la grande facture.

## DISPOSITIONS ULTERIEURES

Selon le principe du « *ius sequitur vitam* », le contenu de ce décret n'est pas figé dans le temps. Il peut subir des améliorations par l'Evêque diocésain lui-même, détenteur du pouvoir législatif ordinaire. Ce qui compte avant tout, c'est le changement des mentalités ouvertes à une solidarité sacerdotale plus grande, plus vraie et plus concrète, soutenue par l'amour du Christ et du prochain.

**Giraud PINDI**  
Vicaire Général

